



# Devenir Accueil Vélo

## UNE MARQUE AU SERVICE DU VOYAGEUR A VELO

L'office de tourisme d'Arles Camargue, a la volonté de développer et structurer, sur son territoire, le tourisme à vélo.

Afin de créer une offre homogène et identifiable de services adaptés aux touristes à vélo, en particulier sur les itinéraires cyclables aménagés, il a été créé la marque collective « Accueil Vélo » dans le but d'informer les usagers de cette pratique sur les services touristiques adaptés à leur activité.

Ainsi en collaboration avec les parcs naturels régionaux et les Offices de tourisme notamment celui d'Arles Camargue, Provence Tourisme, missionné par le Département, déploie, en concertation avec la Région, le label « Accueil Vélo » que l'Office de tourisme d'Arles vient lui-même d'obtenir.

S'engager dans cette démarche, c'est l'opportunité de rejoindre une dynamique locale qui met la mobilité douce au centre de ses orientations pour développer un territoire et de donner à votre offre touristique une visibilité au niveau national.



Il est à noter qu'afin de soutenir cette volonté, **Provence Tourisme offre l'adhésion à toute entreprise ou site touristique qui s'engage dans une labellisation d'ici le 31 décembre 2020**, et travaille actuellement à la réalisation d'un road-book, Destination Camargue à vélo, où les entreprises et les sites labellisés Accueil Vélo sont privilégiés.



# Devenir Accueil Vélo

## UNE MARQUE AU SERVICE DU VOYAGEUR A VELO

Accueil Vélo est une **marque nationale** qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.

- **Elle contribue à rassurer les clientèles à vélo**, notamment étrangères, sur la qualité de services mis à leur disposition, dans le but de faciliter leur voyage à vélo.
- **Elle est la promesse d'un accueil de qualité** des clientèles cyclistes et voyageurs à vélo en France, ...
- **Elle contribue à hisser la France au 1er rang des destinations mondiales** pour le tourisme à vélo à l'horizon 2030.
- **Le petit logo vert en forme de cycliste** permet d'identifier rapidement les structures labellisées, et invite les clientèles cyclistes à se tourner vers ces établissements, situés à moins de 5 km des itinéraires cyclables (inscrits à un schéma départemental, régional ou national), y compris pour des itinéraires VTT et des boucles locales balisées.



# Qui peut devenir Accueil Vélo?

## *Je peux devenir Accueil Vélo?*

### ↳ **Si je suis un...**

- Hébergement touristique (hôtel, meublé de tourisme, chambre d'hôtes, camping, village de vacances, gîte d'étape, résidence hôtelière, auberge de jeunesse etc...)
- Loueur de cycles
- Réparateur de cycles
- Office de tourisme
- Site touristique (musée, château, parc de loisirs, port fluvial ou maritime, cave etc.)
- Lieu de restauration

### ↳ **Si je me situe à moins de 5 kms**

d'un itinéraire, ou d'une boucle balisée, intégré à un schéma cyclable. Cette information est à vérifier avec le référent qualité de la marque sur mon territoire

### ↳ **Si je remplis l'ensemble des critères obligatoires**

du référentiel qualité Accueil Vélo correspondant à mon domaine d'activité. Dans certaines régions, les établissements labellisés peuvent bénéficier d'aides des collectivités pour lancer leur activité.



# Pourquoi rejoindre la marque Accueil Vélo?

Devenir Accueil Vélo, c'est marquer votre intention de répondre aux attentes d'un public de plus en plus large, adepte des vacances en mobilité douce et active.

Le fort pouvoir d'achat de cette cible est incontestablement un atout pour développer votre activité commerciale. Et les pratiques observées en ailes de saison, vous permettent d'allonger votre activité commerciale.

S'inscrire dans cette démarche de tourisme durable est aussi, pour vous, le gage d'être perçu positivement dans un contexte où les problématiques environnementales seront de plus en plus présentes dans l'esprit du grand public.



01

Améliorez votre visibilité auprès des touristes à vélo et des agences de voyages

02

Bénéficiez des supports de communication (web et dépliants touristiques) de l'itinéraire et du territoire

03

Devenez acteur d'une dynamique en pleine croissance en proposant aux clientèles cyclistes une marque unique simple et lisible sur l'ensemble du territoire national

04

Entrez dans un réseau local et national de prestataires privilégiés (4 000 prestataires - avril 2019)



# Où serai-je visible?

*Votre établissement est visible*

↪ **Sur le site web France Vélo Tourisme**

↪ **Sur les sites web partenaires Accueil Vélo**

↪ **Sur les sites web des itinéraires**

↪ **Dans les collections de topoguides vélo**

↪ **Sur des salons, des événements locaux, nationaux et internationaux**

↪ et bien plus de référencements...



# Comment devenir Accueil Vélo?

- 01 Envoyez une demande à votre référent Accueil Vélo à l'Office de tourisme d'Arles: Sophie DISSET, par e-mail : [groupe2@arlestourisme.com](mailto:groupe2@arlestourisme.com)
- 02 Votre référent organise une visite de contrôle pour vérifier que votre établissement respecte les critères du référentiel
- 03 Signez un engagement de 3 ans référentiel Accueil Vélo. La redevance est de 100 € par an à compter du 1er janvier 2020.
- 04 Une plaque de bienvenue et/ou une vitrophanie Accueil Vélo vous sont ensuite remises pour mieux repérer votre établissement.
- 05 Utilisez le logo Accueil Vélo sur vos outils de communication web et papier.



**Bravo, vous êtes Accueil Vélo !**

**Pour obtenir le guide pratique, les référentiels/engagements et la présentation complète pour devenir Accueil Vélo, contactez:**

**Sophie DISSET**

Office de tourisme d'Arles Camargue  
 [groupe2@arlestourisme.com](mailto:groupe2@arlestourisme.com)